

Instruments enseignés

Cours individuels de 30 à 45 minutes



Trompette / Cornet



Saxophone



Flûte traversière



Clarinette



Batterie / Percussion



Trombone



Violon



Xylophone



Piano



Guitare / Basse

Rejoignez nous !

L'École de Musique Selloise met à la disposition des élèves son parc instrumental (instruments à vent) en priorité pour les 1ères et 2èmes années d'études.

Location d'instrument : 90 €/an (payable en 3 fois, 30 €/trimestre).

Chaque nouvel élève bénéficie de deux essais en pratique instrumentale avant de s'engager. Toute année commencée est due dans son intégralité.

Renseignements et inscription

Sur notre site : www.ecole-musique-selloise.fr

Rentrée Musicale : **lundi 11 septembre 2023**

Portes ouvertes et inscriptions à l'école :
10 rue Philippe de Béthune
41130 Selles/Cher

Samedi 1^{er} et mercredi 5 juillet de 14h à 18h30

Mercredi 6 septembre de 14h à 18h30

L'inscription est un engagement à l'année.

- Possibilité de prendre rendez-vous -



Contacts :

contact@ecole-musique-selloise.fr
06 72 76 42 57

Directrice : **Brigitte Rachal**
02 54 96 99 30 - brigitte.rachal@orange.fr

Président : **Stéphane Garreau**
02 54 96 41 07

Création :  **Cogence Nuntius** - 06 89 29 61 98
- Ne pas jeter sur la voie publique -



saïson 2023 - 2024

École de musique selloise

Enfants, adolescents, adultes :
venez tous apporter votre
rythme à l'EMS !

Selles
— sur Cher



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

www.ecole-musique-selloise.fr

L'École de Musique Selloise est une association de loi 1901. Son but est d'organiser et de promouvoir l'enseignement de la musique, tout en encourageant la pratique collective. Elle participe notamment à la vie culturelle du territoire par le biais de différentes manifestations et lors des cérémonies commémoratives de la commune. L'association est affiliée à **Accords Centre-Val de Loire (RH)** et à la **Ligue de l'Enseignement**.

Cursus des études

Les trois axes de l'enseignement sont :

- la Formation Musicale
- la Formation Instrumentale
- la Pratique Collective

Le cursus des études musicales est structuré en trois cycles dont le premier peut être précédé d'une année d'Éveil. L'EMS dispense les deux premiers cycles de formations musicales et instrumentales. Chaque fin de cycle (en moyenne 4 ans) est validée par un examen en commun avec les autres écoles du territoire.



Savez-vous que l'EMS, c'est aussi...

Pour les enfants et adultes de l'école

Une structure organisée, des pratiques artistiques, l'écoute, l'affirmation de soi, la reconnaissance, la convivialité, le lien social, des échanges...

Des emplois, une offre culturelle, une animation locale, l'attractivité et le dynamisme du centre-ville...

Pour l'association et les profs



Et pour chacun d'entre nous, l'EMS est un lieu d'épanouissement et de retrouvailles amicales !



Choisissez votre partition...

1. L'ÉVEIL ET LA FORMATION MUSICALE

L'année d'Éveil sensibilise les élèves de Grande section et de CP à la musique, de façon ludique afin de leur fait découvrir les différents instruments.

La Formation Musicale ou solfège (FM), c'est :

- à partir du CE1
- obligatoire pour tous les élèves jusqu'à la fin du 1^{er} cycle.
- la possibilité pour les débutants d'intégrer le Petit Chœur sans supplément.

Les années d'apprentissage peuvent varier (3 à 4 ans) en fonction des résultats et/ou des acquis des élèves.

L'EMS propose aussi des cours de Formation Musicale pour adultes : niveau débutant et niveau confirmé.

2. LA FORMATION INSTRUMENTALE

Les cours en instrument sont :

- individuels
- de 30 à 45 mn, selon le niveau
- possibles dès la première année de FM
- les cours d'instrument seuls (niveau FM acquis) engagent les élèves à participer à une pratique collective et notamment à l'orchestre de l'école.

Tarifs de l'EMS par trimestre

Discipline	Tarif enfant	Tarif adulte* de la ComCom	Tarif adulte* hors ComCom
Éveil musical 45 mn	30€		
Cursus complet FM + Instrument + Pratique collective	90€	100€	110€
Formation musicale seule	35€	35€	40€
Instrument seul + Pratique collective assidue (hors piano)	80€	80€	100€
2ème instrument d'harmonie	45€		
Piano pour les élèves inscrits en formation musicale ou autre discipline	120€	130€	140€

* À partir de 25 ans : nombre de places limité.

- Tickets Caf Passeport « Temps Libre » acceptés
- Chèques Vacances acceptés

3. LA PRATIQUE COLLECTIVE

Les pratiques collectives sont ouvertes à tous : enfants, adolescents, adultes... C'est une discipline essentielle dans la formation apportée aux élèves inscrits à l'EMS. - Tarifs par trimestre -

	Élève inscrit à l'EMS	Pratique collective seule
CHORALE - Lundi : 1h30	20€	30€
CHOEUR D'ENFANTS (à partir du CE1 - 1h)	Gratuit	18€
ORCHESTRE DE L'EMS - Mercredi de 18h30 à 19h30	Gratuit	20€
ENSEMBLE PERCUSSIONS - Samedi de 11h à 12h	Gratuit	20€
ATELIER MUSIQUES ACTUELLES	Gratuit	20€

Pour les élèves à partir du 2^e cycle d'instrument : possibilité d'intégrer l'Union Musicale Selloise. Plusieurs animations et divers stages seront proposés pendant l'année par l'Association.